

Débat d'Orientations Budgétaires 2021

Rapport Développement Durable 2020

(version provisoire)

BASE JURIDIQUE

- Article 255 de la **Loi « Grenelle 2 »**, loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.

- Décret n°2011-687 du 17 juin 2011

A l'occasion du **débat d'orientation budgétaire**, présentation d'un rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable :

- ✓ un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes,
- ✓ un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre,
- ✓ l'analyse des éléments de démarche d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation

MODALITÉS D'ÉLABORATION

- **Rédaction collaborative** avec les DGA, pilotée par la DGA Aménagement et Développement Durable.

- Rapport bâti suivant le **référentiel international de l'agenda 2030**

- **Finalisation après débat en conseil** et publication sur site internet www.capexcellence.net



CAP EXCELLENCE ENGAGÉE DANS LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

STRATEGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Délibération du **04 novembre 2011** pour la réalisation d'un Agenda 21.
 - Démarche :
 - à décliner à l'ensemble des schémas et plans stratégiques
 - à intégrer dans l'ensemble des politiques communautaires
 - **Démarrage par le volet Climat Energie via le Bilan des émissions de GES** (réalisé en 2012) **et le PCET** (Plan d'actions validé en 2014) incluant la démarche Cit'ergie.
- **2015** : procédure d'attribution du marché pour l'élaboration de l'A21
- **2017** : sensibilisation et formation du personnel et des élus / démarrage du diagnostic
- **2017**: lancement de la concertation grand public à travers le forum A21
- **2018**: Bilan du PCET / Nouveau référentiel agenda 2030 définition du projet territorial de développement durable
- **2019**: lancement de la déclaration d'intention de révision du PCAET
- **2020** : Lancement de la révision de la stratégie climat : élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- **2020-2024** : Engagement de Cap Excellence au travers d'un partenariat avec l'ADEME pour la dynamisation de sa politique territoriale durable (Contrat d'Objectif Territorial – Labélisation Economie Circulaire et renouvellement du label Cit'ergie)



CAP EXCELLENCE ENGAGÉE DANS LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

A l'occasion du débat d'orientation budgétaire, la collectivité à l'obligation de présenter un rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable au travers d'un/une:

- bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes,
- bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre,
- analyse des éléments de démarche d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation
- présentation de perspectives d'évolution

Format du rapport DD

- Les référentiels Développement Durable internationaux et nationaux ayant évolués, **le rapport DD de Cap Excellence sera désormais élaboré sur la base des objectifs DD de l'agenda 2030.**
- **17 objectifs** sont définis à l'échelle internationale
- Le rapport DD devra donc **présenter notre contribution à l'atteinte des objectifs** généraux, tant en interne qu'en externe



LE RAPPORT DD est l'occasion :

- de **faire l'état des lieux en matière de développement durable;**
- d'une **meilleure appropriation des finalités du développement durable** par les élus, services, agents et **partenaires** de Cap Excellence.

Du 23 Mars au 15 mai 2020 : mise en place du Plan de Continuité d'Activité (PCA)

- **suspension du travail en présentiel** suite au confinement en Guadeloupe
- intensification du **recours au travail à distance**

Depuis le 18 mai 2020 : mise en place du Plan de Reprise d'Activité

- Déploiement d'un **protocole sanitaire de reprise**
 - ✓ Distribution périodique de masques (chirurgicaux et en tissus) et de gel hydroalcoolique à usage collectif et individuel
 - ✓ port du masque obligatoire dans l'enceinte des bâtiments de l'EPCI
 - ✓ l'obligation de procéder à une désinfection des mains au gel hydroalcoolique dès l'entrée sur un site communautaire
 - ✓ Application des gestes barrières et de mesures de distanciation physique
 - ✓ Mise en œuvre de procédures de désinfection virucide des bureaux
- Intensification des **réunions** et conseils communautaires **à distance**
- **Modification des horaires de travail** (journées continues) : du Lundi au vendredi de 7h à 14h ou de 8h à 15h

Impacts sur l'ensemble des directions

Modification des conditions d'emploi et de la qualité de vie au travail : généralisation du travail à distance et intensification du travail multi-connecté (ordinateur, téléphone, tablette...); obligation de prendre des congés; obligation de se munir d'autorisations de déplacement; modification de l'organisation personnelle liée à la modification des heures de travail

Difficulté du **management à distance**

Impact sur la Direction des Systèmes d'Information

Gestion des **équipements** de travail

Cybersécurité et rançongiciels

Impacts sur la direction des Ressources Humaines

Perspective d'évolution:

En attente de la contribution des directions concernées



ZOOM SUR LES PERFORMANCES ENERGÉTIQUES – LA MAITRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT – LES INTERETS ENVIRONNEMENTAUX



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

RENOUVELLEMENT DES POINTS LUMINEUX DANS LES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS DE CAP EXCELLENCE

Actions réalisées

Entre 2019-2020 :

- 1 545 points lumineux remplacés par des ampoules LED
- Montant de l'Opération : 3 300 € - Subventionné à 100% (CEE)

Année	Consommation électrique (en kWh/an)	Coût annuel (en euros)
2017	331 705,92	36 064,60
2020	96 365	14 792

Coût de l'opération = 0 €

Diminution de plus de 40% des consommations électriques

Economie annuelle réalisée = 21 272 €



ZOOM SUR

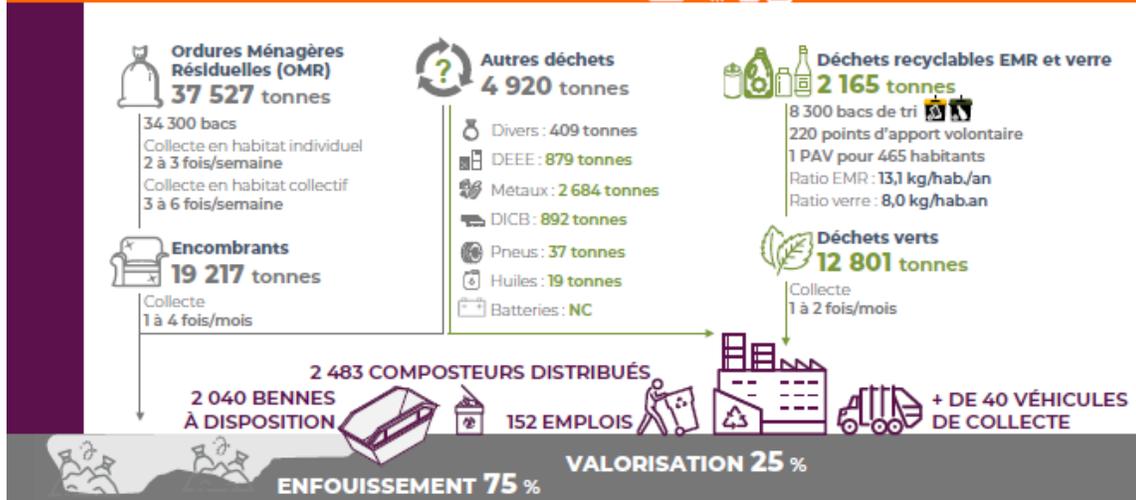
LA GESTION DES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE



LES CHIFFRES CLÉS 2019

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE **12** CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

VOLET TECHNIQUE DMA **76 630 tonnes** **749 kg/hab./an**



2020, QUELQUES TEMPS FORTS...

- Lancement du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (janv. 2020)
- Démarrage de la collecte sélective en porte-à-porte aux Abymes (oct. 2020)
- Mise en place d'un dispositif de gratification du geste de tri appelé SOLARCUBE (nov. 2020)
- 2 149 578,65 € : **subvention FEDER** obtenue pour l'opération de renforcement de la collecte sélective
- Arrivée de « Gaëlle » l'assistante virtuelle du service des déchets le sur site internet de CAP Excellence (nov. 2020)



VOLET FINANCIER DMA **219 € TTC/hab.** **293 € TTC/tonne**



Budget total 23 715 065 €

*DMA = Déchets Ménagers et Assimilés

ZOOM SUR

LE DISPOSITIF DE PRATIQUE ARTISTIQUE ET D'ÉDUCATION MUSICALE

LES CHIFFRES CLÉS :

- Plus de 1.000 heures d'ateliers de pratique artistique dispensées dans le Réseau Lecture publique et Multimédia de Cap Excellence
- Sur 105 enfants inscrits, 89% des enfants restent encore impliqués dans le dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale



2020, QUELQUES TEMPS FORTS...

- **Latilyé Vakans Èkspérians**, du 6 juillet au 5 août 2020, ateliers gratuits d'expression artistique et d'éducation culturelle – 100 enfants bénéficiaires
- **Reconnaissance par la Bibliothèque nationale de France de la Revue culturelle de la Communauté d'agglomération Cap Excellence ART'ère – N° ISBN**
- ART'ère tabloid Revue culturelle : 4 numéros/an (mars – juin – octobre – décembre)
- **Poursuite de Démon Guadeloupe Cap Excellence** : mis en place de l'enseignement à distance (supports = whatsapp + centre de ressource Padlet, outil collaboratif en ligne)
- **Réseau Lecture publique et Multimédia** : ouverture du programme à DEMOS et développement de la mixité sociale





CARTOCAP, PLATEFORME WEB DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE DE CAP EXCELLENCE

Depuis 2018, CAP excellence s'est dotée d'un Système d'Information Géographique (SIG) afin d'apporter plus d'efficacité à la mise en œuvre de ses compétences communautaires.



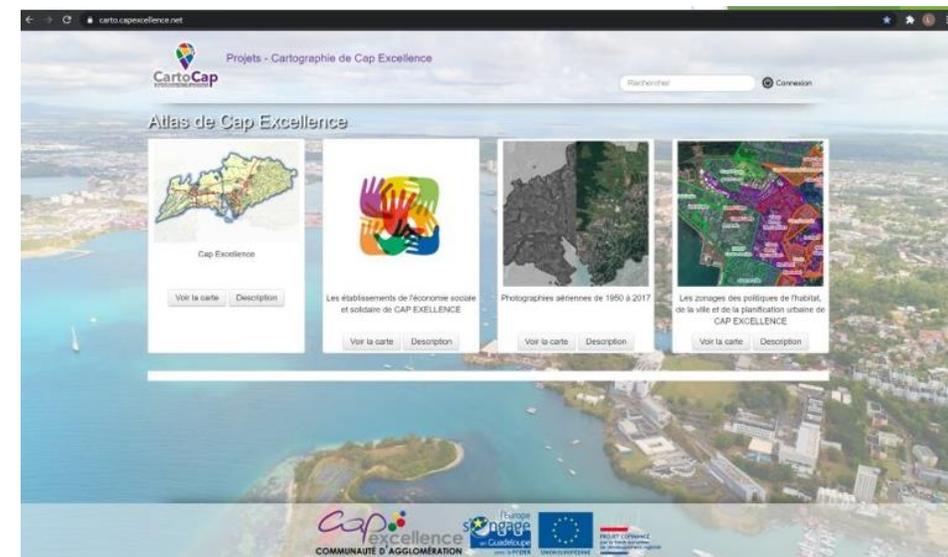
Les étapes de mises en œuvre du SIG

Le développement du SIG au sein de l'EPCI

L'administration des données géographiques

La formation et la sensibilisation des utilisateurs

La diffusion des données géographiques communautaires



L'outil principal de diffusion du SIG communautaire est la plateforme cartographique, CartoCap, qui permet la consultation et l'exploitation des données SIG récupérées, en usant des technologies similaires à Google Map®.

Le développement du SIG de CAP Excellence a bénéficié d'un financement FEDER pour un montant 167 935,07 € HT.





OBJECTIF 1 : ÉLIMINER L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM

783 millions de personnes vivent en-dessous du seuil de pauvreté international fixé à 1,90 dollar par jour

49,7 % des ménages de Cap Excellence vivent en dessous du seuil de pauvreté national (moins de 1000€ par mois)*

■ Pistes d'amélioration proposées :

- Renforcer les actions envers les publics vulnérables pour sensibiliser sur l'impact du changement climatique
- Adapter les campagnes d'information et de sensibilisation aux populations cibles notamment non francophones du territoire
- Réaliser un plan d'alerte multi partenarial mutualisant les ressources et moyens des villes membres
- Consolider les programmes, actions et interventions en matière de prévention-santé, prévention de la délinquance, d'insertion professionnelle et d'emploi.
- Développer la participation et la réactivité citoyenne des habitants des quartiers populaires fragilisés socialement, en prenant appui sur le dispositif des conseils citoyens

1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité



OBJECTIF 2 : ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE

2 FAIM
«ZÉRO»

2 099 ha de zones agricoles sur le territoire communautaire exploitées par 194 exploitants de 59 ans en moyenne*

*Donnée 2015 de l'Agrigua

▪ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

Le Projet Agropark Caraïbes Excellence :

- Utilisation privilégiées des matières premières provenant des filières agricoles locales

Lancement du Projet Alimentaire Territorial :

- 2020

En attente de la contribution de la direction concernée

▪ Pistes d'amélioration proposées :

2.3 D'ici à 2030, **doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs**, y compris en assurant l'égalité d'accès aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles

En attente de la contribution de la direction concernée

▪ Pistes d'amélioration proposées :

2.4 D'ici à 2030, **assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production**

Proposer une **déclinaison agricole du Plan de continuité d'activités** dans le plan d'actions pour l'Adaptation au changement climatique

Intégrer dans le plan d'action du Plan Climat Air Energie territorial PCAET des actions à l'attention des agriculteurs pour **l'accompagnement à des pratiques résilientes notamment face au changement climatique**

OBJECTIF 3 : PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE



80 %

C'est la part de notre état de santé qui est lié à notre environnement physique et social, à nos habitudes et conditions de vie.

- Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Pistes d'amélioration proposées :

3.9 *D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol*

- Diffuser ce concept à l'ensemble des partenaires de l'aménagement du territoire
- Mise en place d'une convention avec Gwad'air pour la réalisation du volet air du plan d'action du PCEAT

En attente de la contribution de la direction concernée

OBJECTIF 3 : PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE



■ Pistes d'amélioration proposées :

3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol

La santé est influencée par des facteurs qui relèvent de choix pris et d'actions menées dans le cadre de différents secteurs :



Ainsi, d'importants leviers de promotion de la santé se situent en dehors du strict domaine des politiques de santé

Les choix concernant l'aménagement du territoire, en gouvernant en partie les transformations de nos environnements, de nos habitats, constituent des leviers incontournables de promotion de la santé de la population.

5 AXES DU CONCEPT URBANISME FAVORABLE A LA SANTÉ

- Réduire les polluants, les nuisances et autres agents délétères
- Promouvoir des comportements sains des individus
- Contribuer à changer l'environnement social pour favoriser la cohésion sociale et le bien-être des habitants
- Corriger les inégalités de santé entre les différents groupes socio-économiques et personnes vulnérables
- Soulever et gérer les antagonismes et les possibles synergies

- **Intégration des axes de l'Urbanisme Favorable à la Santé** au sein du SCOT et des PLU, afin de réduire les polluants, les nuisances et autres agents délétères.



OBJECTIF 4 : ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

Le Projet Agropark Caraïbes Excellence :

Mise en place d'un parcours de formation des métiers de l'agro-transformation dédié aux porteurs de projet hébergés

Apprentissage dans la pépinière d'agro-transformation (pôle d'agro-transformation de l'Agropark)

Partenariat avec l'Université des Antilles (UA) sur Adaptation au changement climatique et Risque Inondation

Mise en place **d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences** Territoriales (GPECT)

■ Pistes d'amélioration proposées :

4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat

- Mise en place d'une GPECT liée à la transition écologique et énergétique du territoire (proposé dans le PCAET)

En attente de la contribution de la direction concernée

OBJECTIF 4 : ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

Réseau Lecture publique et Multimédia de Cap Excellence

- Actions de sensibilisation sous forme d'ateliers (Cf. 3ème édition de Latilyé Kilti Gwoka à la Bibliothèque Louisy Mathieu)- exemple d'atelier : fabriquer des instruments à partir de matières naturelles

DEMOS Guadeloupe « Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale »

Objectif de l'action = promouvoir l'accès à la musique classique aux enfants de 7 à 12 ans vivant aux Abymes, à Pointe-à-Pitre, et Baie-Mahault par la pratique instrumentale dans un orchestre. Chaque enfant reçoit un instrument de musique et participe à des ateliers de 3 heures par semaine en dehors de l'école, ainsi qu'à des répétitions d'orchestre tous les mois.

En 2020, le *PADLET* « AUTOUR DE DÉMOS À KAZ » a permis aux enfants de continuer à avoir accès aux informations et événements culturels dédiés

■ Pistes d'amélioration proposées :

4.6 D'ici à 2030, afin de former les publics et citoyens de demain, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, aient une pratique artistique

Réaliser une étude sur les ressources artistiques et culturelles de l'agglomération



OBJECTIF 4 : ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

Renouvellement de la Convention de multi-partenariale pour l'Education au Développement durable avec le Rectorat de Guadeloupe

Projet des Aires Educatives (AE)

- Projet poursuivi avec les difficultés liées aux grèves dans l'Education Nationale et au confinement dû à la crise sanitaire COVID-19. 3 classes de 4^{ème} concernées : une du collège Front-de-Mer (Pointe-A-Pitre), une du collège du Raizet (Les Abymes) et une du collège Gourdeliane (Baie-Mahault).
- Tenue d'un conseil des jeunes élargi aux élus communautaires et aux partenaires institutionnels, en visio-conférence, sur la thématique de la gestion des zones humides, le 12 novembre 2020
- Labellisation **Aire Educative en devenir** de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) obtenue par la classe du collège Gourdeliane. Premier label d'aire éducative attribué à une classe de cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) à l'échelle nationale.

Projet Une planète pour tous

- Participation de CAP Excellence ainsi que 3 classes de l'agglomération (Boricaud aux Abymes, Sainte-Marie Lacroix à Baie-Mahault et Léon Feix à Pointe-à-Pitre) au projet National « Une Planète pour tous » qui permet de sensibiliser les élèves sur la problématique du réchauffement climatique et de mettre en lumière les actions concrètes de lutte contre ce réchauffement.

Réseau Lecture publique et Multimédia

- Mise en place d'ateliers de sensibilisation au développement durable basés sur la pratique artistique : ateliers « peinture comestible » pour les 3 à 6 ans; ateliers de « Land Art » en faveur des familles de l'orchestre Démos Guadeloupe Cap Excellence, atelier de découverte de l'équitation, etc....

Latilyé Vakans Èkspérians

- 17 Ateliers vacances ont permis la construction d'une œuvre artistique collective (juillet à août 2020)

Pistes d'amélioration proposées :

4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et **de la contribution de la culture au développement durable**

- Lancement d'un nouveau cycle d'Aires Educatives avec 3 nouvelles classes
- Participation au Congrès mondial de la Nature 2021 de l'UICN, à Marseille.

OBJECTIF 5 : PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES



**Dans le conseil communautaire,
50% des élus et 15% des Vice-
Présidents sont des femmes**

Dans l'administration :

- Taux de féminisation : 54,42 % soit 123 femmes sur 226 agents
- 25 femmes à des postes de direction

- Pistes d'amélioration proposées :

En attente de la
contribution de la
direction concernée



OBJECTIF 6 : GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU

Plus de 80% des eaux usées résultant des activités humaines sont déversées dans les rivières ou la mer sans aucune dépollution

- Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Pistes d'amélioration proposées :

6.5 D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient

6.6 D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs

Définition des contours juridiques, des incidences de transfert et de la gestion transitoire des compétences GEMAPI et GEPU

En attente de la contribution de la direction concernée

OBJECTIF 7 : GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE



L'énergie est le principal facteur contribuant au changement climatique, ce qui représente environ 60 pour cent des émissions mondiales de gaz à effet de serre

Sur le territoire de Cap Excellence, la production d'énergie représente 10% des émissions de gaz à effet de serre (19% si on exclut les déplacements aériens)

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

Audit de suivi de la démarche Cit'ergie

Efficacité et Sobriété énergétique

- ✓ Réalisation d'un audit énergétique de l'ensemble des bâtiments gérés par Cap Excellence
- ✓ Suivi des consommations en eau, électricité et carburant de Cap Excellence
- ✓ Travaux liés à la Maîtrise de l'Energie (MDE) - remplacement de la climatisation défectueuse par des monosplits performants, remplacement des ampoules défectueuses par des ampoules LED.
- ✓ Bilan carbone du territoire (partenariat Synergîle/ORECT)
- ✓ Respect de la Charte de chantiers « verts » et des critères de Haute Qualité Environnementale lors de la conception des équipements stratégiques (Agropark Caraïbes Excellence, espace de Coworking AUDACIA, ex-cinéma La Renaissance) : Mise en place de dispositifs permettant de maîtriser/réduire les consommations d'énergie (compteurs individualisés mis à disposition de chaque entrepreneur hébergé à l'Agropark – création d'espaces ouverts sur l'extérieur à l'image des « Roof-top » permettant d'éviter l'utilisation de climatiseurs – mise en place de panneaux photovoltaïques)

Energies Renouvelables

- ✓ Actualisation de la stratégie de mise en œuvre des bornes de recharge solaires pour véhicules électriques

OBJECTIF 7 :

GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



■ Pistes d'amélioration proposées :

7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable

7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial

Candidature au label Cit'ergie (2^{ème} niveau du label)

Efficacité et Sobriété énergétique

- ✓ Mise en place d'un groupe d'eau glacée (ancienne CGRR) et isolation des toitures
- ✓ Finalisation de l'audit énergétique du patrimoine (plan d'actions et de financements)
- ✓ Travaux sur le patrimoine de Cap Excellence : relamping; minuteurs de prises, GTB
- ✓ Conventions avec EDF : signature d'une convention pour lutter contre la précarité énergétique avec EDF
- ✓ Dynamisation de la collaboration entre les villes membres et la communauté d'agglomération pour améliorer la maîtrise de l'énergie sur le territoire (challenge inter ville sur la MDE, présentation des conclusions de notre audit énergétique aux villes avec des actions applicables à leur patrimoine entièrement financées)

Energies Renouvelables

- ✓ Mise en œuvre des travaux d'étude de centrale photovoltaïque associée à la mise en place de bornes de recharges solaires pour les véhicules électriques
- ✓ Mise en place de la Convention de mise en oeuvre des actions "EnR" du PCAET (partenariat Guadeloupe EnR)

OBJECTIF 8 : PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



Cap Excellence :

En attente de la
contribution de la
direction concernée

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

L'Agropark Caraïbes Excellence, l'espace de Coworking AUDACIA, l'ex-cinéma La Renaissance,

Des équipements structurants destinés à accompagner des porteurs de projets et les entrepreneurs débutants ou confirmés du territoire tout en développant des emplois

Signature du contrat d'objectif territorial avec l'ADEME (COT) et dynamisation de la stratégie d'Economie Circulaire du territoire

■ Pistes d'amélioration proposées :

- 8.1 Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 %
- 8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.
- 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.
- 8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement
- 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif

En attente de la
contribution de la
direction concernée

OBJECTIF 9 : BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION



Cap Excellence

En attente de la
contribution de la
direction concernée

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- ✓ L'Agropark Caraïbes Excellence,
- ✓ Espace de Coworking AUDACIA,
- ✓ Réhabilitation de l'ex-cinéma La Renaissance

Respect de la Charte de chantiers « verts » et des critères de Haute Qualité Environnementale lors de la **conception de ces équipements stratégiques** : utilisation de matériaux de construction adaptés à notre environnement - Mise en valeur des espaces verts (développement de « jardins scénarisés » ouverts à tous)- Mise en place de dispositifs de récupération d'eau de pluie

■ Pistes d'amélioration proposées :

- 9.1** Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.
- 9.4** D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.

Réseaux routiers intercommunaux : intégrer la notion de « cout complet » (investissement, fonctionnement et incidences sur l'environnement) dès le stade des études; inciter les entreprises à remettre des offres intégrant l'économie d'énergie (mise en œuvre d'enrobés à basse température, etc...); développer des partenariats en Recherche et Développement avec les entreprises désireuses de rechercher des solutions écologiques et performantes (exemple peintures aqueuses pour la signalisation horizontale); réduire les impacts du réseau routier et des nuisances aux riverains grâce à la mise en place de barrières végétales limitant la réduction de la pollution de l'air; mettre en place des dispositifs destinés à lutter contre le bruit issu du trafic routier, garantir l'entretien permanent du réseau routier pour lutter contre l'accidentologie



OBJECTIF 10 : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE

Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

Actions & politiques culturelles

- ✓ Mise en place de conférences, ateliers de pratique artistique, études sur la mise en place d'une structure d'accompagnement pour le développement de l'entrepreneuriat culturel dans les quartiers prioritaires
- ✓ Réseau Lecture publique et Multimédia : mixité des publics privilégiée lors des actions

Pistes d'amélioration proposées :

- 10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre

Actions & politiques culturelles

- Favoriser la rencontre des administrés avec les artistes et leurs productions : auteurs, plasticiens, musiciens, vidéastes, photographes
- Centre des arts et de la culture : Mise en place dédiée au soutien à la création artistique et à la transmission via un Pôle d'enseignement artistique
- Mettre en place d'un équipement d'éducation à l'image valorisant notamment les productions cinématographiques caribéennes (Label Art & essai) pour mieux connaître notre environnement géographique
- Mise en place d'un Pôle territorial pour la formation et l'éducation artistique afin de faciliter la rencontre entre les publics, les artistes et leurs productions
- Agir sur l'environnement visuel des habitants en s'appuyant sur la commande publique d'œuvres monumentales visibles dans l'espace public
- Mise en place de tiers-lieux pour développer la mixité des publics

OBJECTIF 11 : FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES



L'urbanisation rapide exerce une pression sur les réserves d'eau douce, les systèmes d'approvisionnement en eau et d'évacuation des déchets, le cadre de vie et la santé publique

- Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

Projet TCSP Transport en commun en site propre

Étude de l'insertion et de l'opportunité d'un BHNS dans l'agglomération de Cap Excellence réalisée par CAP Excellence et le SMT dans le cadre du plan de mobilité (PDM) et du schéma régional d'infrastructures et de transports (SRIT)

- Pistes d'amélioration proposées :

11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des **systèmes de transport sûrs**, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées

11.3 D'ici à 2030, renforcer l'**urbanisation durable** pour tous et les capacités de planification et de **gestion participatives**, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays

TCSP : Etude des financements et des possibilités de portage

Gestion durable du foncier

Aménagement du quartier de Perrin

Projet quartiers fertiles en lien avec ANRU : Désenclavement et revitalisation des QPV : cconstruction d'une plateforme pédagogique relative à l'aquaponie dans un QPV aux Abymes

OBJECTIF 11 :

FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

Réseau Lecture publique et Multimédia de Cap Excellence

Ateliers de sensibilisation aux 3 piliers du développement durable dans les établissements

Actions du programme « Autour de Démon »

Série d'ateliers de sensibilisation aux questions de développement durable et de préservation de leur identité culturelle

Convention UICN / Cap Excellence

Convention permettant la promotion de l'éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté, la préservation de la biodiversité et la mobilisation des acteurs locaux – participation au Congrès mondial de la nature 2021

Convention Rectorat / Cap Excellence

Convention permettant de poser les bases d'une coordination des ressources, compétences et expertises relatives aux actions éducatives et pédagogiques en lien avec le développement durable, menées en Guadeloupe, dans le cadre scolaire et hors temps scolaire

Promenade Verte et Bleue

Détermination des stations prioritaires dans chacune des villes membres (2 par communes); concertation par le biais du projet "chimen an nou"

■ Pistes d'amélioration proposées :

11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial

Actions & politiques culturelles

Améliorer les conditions d'accueil et développer les moyens de fonctionnement dans les équipements culturels du territoire communautaire

Augmenter les budgets dévolus à la culture pour augmenter l'offre culturelle de l'agglomération

Favoriser la transmission via les outils numériques : web magazine, mise en place d'un portail culturel, mise en place d'un Pass-Culture pour faciliter l'accès de l'offre culturelle aux Ados et jeunes adultes

Convention rectorat et participation au Congrès mondial de la nature 2021

Exposition sur la mangrove en Français, Anglais, Espagnol et Langue des signes

Promenade Verte et Bleue

Validation des sections prioritaires ; Missions de maîtrise d'œuvre pour travaux sur sections prioritaires ; démarrage travaux sur les sections prioritaires

OBJECTIF 11 :

FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

Organisation de la Direction ayant la compétence de **gestion des déchets** autour de directions transversales et de pôles Territoriaux délocalisés au niveau des villes pour plus de proximité dans le contrôle des prestations et la relation avec les usagers.

- ✓ Sensibilisation des villes membres, diagnostics en marchant, réunions de coordination et création d'un groupe WhatsApp avec les services de la ville pour améliorer la communication et l'intervention des services.
- ✓ Renforcement des procédures de contrôle et d'accès au niveau des unités de traitement

Elaboration du SCoT schéma de cohérence Territoriale et mise en œuvre d'une Approche Urbaine Durable

Création d'une **cellule d'Urbanisme Durable** à la Direction du Développement Durable et de la Mobilité

Elaboration d'un **Plan de Management Développement Durable (PMDD) pour la ZAE** Dugazon de Bourgogne et Petit Pérou

■ Pistes d'amélioration proposées :

11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets

Gestion des déchets :

- Création et diffusion des calendriers de collecte à l'ensemble des utilisateurs du service de gestion des déchets (développement en cours)
- Réalisation de réunions avec les associations de locataires ou de quartier sur l'organisation du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés
- Mise en place de la Gestion relation citoyen, une plateforme permettant de recenser les signalements des usagers sur un défaut de collecte ou des demandes concernant le service de gestion des DMA (développement en cours)
- Elaboration du **plan local de prévention** de déchets ménagers Etendre la **méthodologie PMDD** à l'ensemble des ZAE communautaires

Elaboration du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement



OBJECTIF 12 : ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

Lancement de la révision de la stratégie climat : **élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**

Renforcement du compostage domestiques

Taux d'équipement : Abymes : 8%, +2% en 2020 / Baie-Mahault : 21%, +1% en 2020

Accueil en déchetterie de certains déchets spécifiques pouvant présenter un caractère dangereux comme les déchets d'équipements électriques et électroniques (**DEEE**). Les déchets seront ensuite acheminés vers des filières de traitement adéquates

Poursuite de la mise en œuvre du **compostage individuel** sur le territoire de CAP Excellence (opérations de distribution à domicile de kits de compostage, organisation d'ateliers d'initiation, etc.)

Renforcement de la collecte sélective (CS) (repositionnement au plus près des lieux de passage, nettoyage régulier pour les rendre attractifs)

Amélioration du **suivi de la performance de la CS** par les caractérisations hebdomadaires
Réalisation de **vidéos pédagogiques sur la réduction et le tri** des déchets diffusées sur les réseaux sociaux

Renforcement de la communication sur la réduction, le tri et la gestion des déchets par la mise en place d'une assistante virtuelle sur le site internet de Cap Excellence. **L'assistante virtuelle Gaele**, donne aux usagers des conseils pour réaliser des produits ménagers écologiques.

Expérimentation d'un dispositif de gratification du geste de tri, SOLARCUBE, pour capter la production de bouteilles plastique produites à l'extérieur du domicile

L'utilisation excessive de l'eau contribue au stress hydrique qui touche la planète. L'eau est une ressource gratuite mais les infrastructures nécessaires à son acheminement coûtent cher.

La **consommation énergétique du secteur commercial et la consommation domestique** enregistrent les taux de progression les plus importants, derrière le transport

Chaque année, on estime qu'un tiers de tous les **aliments produits**, soit l'équivalent de 1,3 milliard de tonnes finit par se décomposer **dans les poubelles des consommateurs et des détaillants** ou se détériore en raison de mauvaises pratiques de transport et de récolte.

Deux milliards de personnes dans le monde sont en **surpoids** ou souffrent d'obésité.

La dégradation des sols, le déclin de leur fertilité, l'utilisation excessive de l'eau, la surpêche et la détérioration des fonds marins sont autant de facteurs qui amenuisent les ressources naturelles et leurs capacités à produire des aliments

OBJECTIF 12 : ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES



■ Pistes d'amélioration proposées :

12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles

12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales

Agropark :

- Partenariat avec la banque alimentaire
- Promotion des produits locaux

En attente de la
contribution de la
direction concernée

Locapvore :

Annuaire cartographique (via le SIG) de l'ensemble des points de vente des produits locaux (agricoles et artisanaux) commercialisés en circuits courts sur le territoire de Cap Excellence

Plan de déplacement administration :

Démarche d'analyse globale de tous les déplacements des salariés, des visiteurs, des fournisseurs ou des clients de l'administration. Il aboutit à la mise en place d'un plan de mobilité. Sont ainsi privilégiées toutes les solutions de gestion durable et d'utilisation rationnelle des voitures individuelles



OBJECTIF 12 : ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

▪ Pistes d'amélioration proposées :

12.3 D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte

Les actions qui pourraient être envisagées auprès des professionnels (restaurateurs, boulangers, restauration collective, etc.) et en matière de **déchets alimentaires** sont à définir dans le futur Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) .

Des actions à mettre en œuvre auprès des ménages seront proposées dans le PLPDMA sur **les biodéchets et la consommation responsable**
Accompagner les actions de **compostage collectif**.

12.4 D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie

Mettre en place en **déchetterie la filière DMS** (déchets ménagers spéciaux) pouvant récupérer tous les emballages ménagers issus de produits chimiques
Intégrer **des clauses environnementales aux marchés de travaux** pour une gestion écologique des déchets produits
Recourir à des **produits d'entretien, de nettoyage labellisés**

12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

Mise en œuvre d'une **expérimentation sur le compostage partagé en pied d'immeuble**

Création d'une recyclerie et d'espaces de donnerie afin de développer l'activité de réemploi,

Réhabilitation de la déchèterie de Petit-Pérou permettant de mieux organiser la gestion des flux accueillis

Poursuite de la réalisation **d'animations de proximité de sensibilisation sur le tri et la réduction des déchets** (animations scolaires; animations sur la consommation responsable - achats pauvre en déchets- auprès de divers publics)

Projet d'organisation d'une **collecte des textiles en vue de leur réemploi et de leur valorisation**

Elaboration du **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)** .

OBJECTIF 13 : PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Vu les concentrations actuelles et les émissions continues de gaz à effet de serre, tous les scénarios sauf un montrent qu'à la fin du siècle, l'augmentation de la température globale dépassera 1,5 degré Celsius par rapport à la période allant de 1850 à 1900.

Le niveau moyen des mers devrait augmenter de 24 à 30 cm d'ici à 2065 et de 40 à 63 cm d'ici à 2100. La plupart des effets du changement climatique persisteront pendant de nombreux siècles même si l'on met fin aux émissions

Les émissions ont augmenté plus rapidement entre 2000 et 2010 que durant chacune des trois décennies précédentes

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

Participation à la **stratégie d'adaptation au changement climatique** de la ville des Abymes

Intégration des problématiques d'Adaptation au Changement Climatique (ACC) au SCOT grâce à la mise en œuvre d'une approche urbaine durable AUD

Création **d'une mission dédiée à l'urbanisme durable** permettant la prise en compte des enjeux de l'ACC dans l'ensemble des documents stratégiques et projets phares portés par l'agglomération (service Information géographique et résilience territoriale)

Mise en œuvre **d'un partenariat avec l'UA**, en lien avec le projet C3F, pour le partage de données notamment SIG en lien avec l'ACC et territorialisé sur le territoire de Cap Excellence

Mise à jour des données d'adaptation dans le diagnostic du PCAET

Analyse préalable au Transfert de la **compétence GEMAPI et du PAPI** et arrivée d'une compétence dédiée au sein de la DGADD

Signature d'une **convention avec le rectorat pour l'éducation au développement durable**

Plusieurs **actions de sensibilisation** réalisées sur le territoire communautaire (des milliers d'enfants sensibilisés de la maternelle au collège)

OBJECTIF 13 : PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



■ Pistes d'amélioration proposées :

13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification

Porter une réflexion globale sur la **gestion des aléas climatiques** notamment en lien avec la d'adaptation au changement climatique au sein d'une stratégie intercommunale

Mise en œuvre d'une convention de partenariat avec l'Université des Antilles (UA) afin de **préciser les données d'impact du changement climatique** sur le territoire de Cap Excellence

Mettre en œuvre les plans d'actions ACC sur le territoire communautaire

13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide

Prévoir un volet fort dans **sensibilisation** dans la révision du PCAET

Mettre en œuvre les actions de sensibilisation prévues dans les plans d'action ACC et Interreg

Prévoir une **action éducative** sur l'adaptation au changement climatique et la connaissance des risques au sein des **établissements scolaires** grâce à la convention EDD du Rectorat

Participation **au projet « Paré pa paré » de la croix Rouge**

Favoriser la **professionnalisation de la culture du risque et de l'adaptation** au changement climatique par l'accueil de stagiaire

OBJECTIF 14 : CONSERVER ET EXPLOITER DE MANIÈRE DURABLE LES OCÉANS, LES MERS ET LES RESSOURCES MARINES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les eaux côtières se détériorent en raison de la pollution et de l'eutrophisation. Sans efforts concertés, l'eutrophisation côtière devrait augmenter dans 20% des grands écosystèmes marins d'ici 2050

La façade maritime linéaire totale de Cap Excellence est de 65,5km

■ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

Plusieurs **animations scolaires** déclinées auprès des établissements scolaires sensibilisent sur l'impact d'une mauvaise gestion des déchets sur notre cadre de vie

Pour limiter le dépôt de déchets, CAP Excellence propose un service de collecte en porte-à-porte de plusieurs flux (OMR, CS, encombrants, déchets vert), un service d'accueil en déchetterie (DEEE, bois, piles, etc.)

■ Pistes d'amélioration proposées :

14.2 D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans

14.b D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments

Renouveler les **actions de sensibilisation** avec les scolaires notamment sur la thématique des emballages et de leur impact en mer (partenariat avec le rectorat) – action réalisée en 2015 et 2017

Mener **l'état des lieux des milieux aquatiques et du patrimoine associés à la compétence GEMAPI** - Déterminer le contenu de la compétence, la responsabilité des acteurs et l'organisation communautaire (CLECT - transfert compétence/moyens/budget) afin d'en définir la feuille de route associée

Intégration d'une **réflexion sur l'aménagement littoral et maritime dans le SCOT**

Contribuer à l'immersion **d'écomouillages** dans les villes membres de Cap Excellence



OBJECTIF 15 : PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES SOLS ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSMENT DE LA BIODIVERSITÉ

Actions réalisées

- Poursuite du **plan paysage** communautaire
- Programmation d'actions Mois du développement Durable (en partie reportées à cause de la COVID) – Chasse au trésors et **mise en valeur de la biodiversité locale** au travers de la création d'une « spirale aromatique » et autres actions à venir

■ Pistes d'amélioration proposées :

15.4 D'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable

- Réaliser le **projet de promenade verte et bleue**
- Elaborer un **atlas de la biodiversité** communautaire
- **Volet préservation de la biodiversité du Plan Climat**

2,6 milliards de personnes dépendent directement de l'agriculture, mais 52% des terres utilisées pour l'agriculture sont touchées modérément ou fortement par la dégradation des sols

Plus de 80 % de l'alimentation des êtres humains est assurée par des plantes.

OBJECTIF 16 : PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET OUVERTES À TOUS AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES À TOUS

L'État de droit et le développement sont étroitement liés et se renforcent mutuellement, ce qui les rend essentiels pour le développement durable au niveau national et international

- Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

- Pistes d'amélioration proposées :

En attente de la contribution de la direction concernée



OBJECTIF 17 : PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Dans le monde, 30% des jeunes sont des natifs numériques, qui utilisent Internet depuis au moins cinq ans

▪ Actions réalisées contribuant à l'atteinte des objectifs

Aucune action de coopération n'est envisageable dans l'immédiat compte tenu des restrictions sanitaires et de voyage. S'agissant de la poursuite de l'action de coopération avec Haïti, l'instabilité politique du pays empêche toute opération de quelque nature qu'elle soit. Nous avons profité de cette période et de l'opportunité de l'organisation de webinaires par Cités Unies France et le CNFPT pour améliorer notre connaissance de l'action internationale des collectivités et de la coopération décentralisée.

▪ Pistes d'amélioration proposées :

- 17.1 Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes
- 17.2 Faire en sorte que les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement
- 17.3 Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement
- 17.4 Aider les pays en développement à assurer la viabilité à long terme de leur dette au moyen de politiques concertées
- 17.5 Adopter et mettre en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés

Refacturation interne des dépenses indirectes du budget principal aux budgets annexes Sonis et Environnement

Amortissement des charges relatives au COVID sur une durée de 5 ans

Atteinte de l'objectif « **0 facture** » dans le cadre de la crise sanitaire, ce, afin qu'aucune entreprise ne soient pénalisées

Développement d'une expertise financière propre aux projets de Développement Durable

« Les ressources financières publiques seront cruciales pour la mise en œuvre du nouveau programme de développement durable et de lutte contre le changement climatique. »